

Les numéros d'urgence

SAMU (numéro d'appel unique pour les urgences)	15
POMPIERS	18
GENDARMES	17
MAIRIE	01 30 36 23 00

Horaires d'ouverture de la Mairie

du lundi au jeudi	8 h 45 - 11 h 45 13 h 15 - 16 h 45
le vendredi	8 h 45 - 11 h 45 13 h 15 - 16 h 15
le samedi	8 h 45 - 11 h 45

Vos élus de proximité

Maryvonne HENNEQUIN - Vaux

Gérard MARIETTE - Centre

Solange PERNOT - Centre

Sylviane TORRES - Sognolles

Marie-Christine VASTRA - La Bonneville

Quelques petits conseils

Aménager son logement pour éviter tout risque de chute

Préférer la moquette aux parquet et tapis

Fixer les fils électriques au mur ou utiliser des range-fils

Ranger ses placards pour avoir l'essentiel à portée de main

Bien éclairer sa maison par différentes sources de lumière

Préserver son équilibre

Manger équilibré et varié : calcium, protéines et vitamine D et surtout ne pas oublier le poisson

Avoir une activité physique régulière : marcher, faire fonctionner ses membres, ses muscles et sa tête

Entretenir des relations avec son entourage proche pour ne pas s'isoler

Faire fonctionner sa mémoire par la lecture et les jeux


Et pour l'hiver ?

Faites vous vacciner contre la grippe

Ne surchauffer pas votre maison

Ne boucher pas vos systèmes d'aération

Ne couvrir pas vos radiateurs de linges



Respecter nos aînés et faciliter leur maintien à domicile dans les meilleures conditions est une de nos priorités.

C'est pourquoi, la Municipalité et le CCAS ont choisi de vous informer sur les services mis à votre disposition pour améliorer votre quotidien.

Aide ménagère, portage des repas à domicile, télé-assistance... : des prestations simples à obtenir et adaptées à vos ressources.

La Municipalité
Le Centre Communal d'Action Sociale



PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Vous avez plus de 70 ans ?
Vous souffrez d'un handicap ?
Vous êtes momentanément malade ?

Sur un simple appel au service
« vie sociale » de la Mairie,
01 30 36 23 00

**vous pouvez bénéficier
de cette prestation.**

- Un repas à réchauffer livré, accompagné de pain et d'une collation pour le soir.
- Vous choisissez vous-même votre menu
- Un tarif en rapport avec vos ressources, compris entre 3,05 et 6,10 euros.



TELE-ASSISTANCE

Un boîtier d'appel d'urgence
à portée de main

Vous habitez seul,
Vous tombez,
Vous êtes agressé...

La télé-assistance vous permet, grâce à un bouton déclencheur, de communiquer avec les services d'urgence.

Vous êtes écouté, réconforté et secouru sur un simple geste.

- Un dossier de demande simplifié,
 - à retirer en Mairie, au service « vie sociale »,
 - ou, si vous ne pouvez vous déplacer, un rendez-vous à prendre pour que l'on se déplace chez vous
- Une prise en charge financière totale par le Conseil Général pour les personnes non imposables
- Un tarif modéré de 16,67 euros par mois pour les personnes imposables
- Un confort de vie rassurant pour vous et vos proches.

AIDE MENAGERE

Une présence régulière et de confiance pour vous aider à entretenir votre domicile, préparer vos repas et faire vos courses.

Sur un simple appel au service
« vie sociale » de la Mairie au
01 30 36 23 00

et à la Croix Rouge Française,
notre partenaire,

un responsable vous rend visite et vous propose un service d'aide ménagère, selon vos besoins.

- Un service de qualité qui vous simplifie le quotidien
- Une oreille attentive pour vous aider et vous écouter
- Une prise en charge financière par la commune en fonction de vos revenus et par le Conseil Général dans le cadre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie

